

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 mars 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 130 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Jean-Noël GUERINI - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Christine ORTIZ - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Roland POVINELLI - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Marie-Thérèse CARDONA représentée par Gérard SBRAGIA - Eric DI MECO représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Frédéric DUTOIT représenté par Christine ORTIZ - Joël DUTTO représenté par Patrick MAGRO - France GAMERRE représentée par Sabine BERNASCONI - Haouaria HADJ CHICK représentée par Abdelwaab LAKHDAR - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Mourad KAHOUK représenté par Maxime TOMMASINI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Laurent LAVIE représenté par Jean BRUNEL - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Sylvie NESPOULOUS représentée par Olivier AGULLO - Frédéric OUNANIAN représenté par Martine MATTEI - Gilles PAGLIUCA représenté par Robert HABRANT - Guy PONTOUS représenté par Corinne LEGAL - Tahar RAHMANI représenté par Philippe SAN MARCO - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Vincent GOMEZ - Jocelyn ZEITOUN représenté par Clément YANA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-luc BENNAHMIA - Olivier BLANC - Pascal CHAIX - Bernard GIRAUD - Fabrice JULLIEN-FIORI - Christophe MADROLLE - Danielle MILON - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

AGER 009-1200/09/CC

■ Affectation de nouvelles autorisations de programme pour les travaux sur les ouvrages d'assainissement.

DEASRV5 09/2820/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre des missions afférentes à la compétence assainissement et afin d'assurer la collecte, le transport et le traitement des eaux usées dans les meilleures conditions d'hygiène, de salubrité et d'efficacité du service public, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a prévu un programme de travaux d'extension, de renouvellement, de réhabilitation et d'entretien des ouvrages d'assainissement sur chaque commune membre de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Par conséquent, afin d'assurer les missions jusqu'au vote du budget primitif de l'exercice 2010, il est nécessaire d'affecter de nouvelles autorisations de programme.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est nécessaire d'affecter de nouvelles autorisations de programme annuelles

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées les affectations des autorisations de programme annuelles suivantes portant sur les travaux de renouvellement, de petites extensions et de réhabilitation des ouvrages d'assainissement, devant être effectués sur le territoire de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sous-politique	Code opération	Libellé opération	création AP	Estimation CP 2009	Estimation CP 2010
F 110	Projet/0676	ALLAUCH-Travaux assainissement 2009	250 000	213 000	37 000

F 110	Projet/0678	CARNOUX - Travaux assainissement 2009	95 000	78 000	17 000
F 110	Projet/0680	CARRY - Travaux assainissement 2009	150 000	120 000	30 000
F 110	Projet/0682	CASSIS - Travaux assainissement 2009	95 000	73 000	22 000
F 110	Projet/0684	CEYRESTE - Travaux assainissement 2009	95 000	83 000	12 000
F 110	Projet/0686	CHATEAUNEUF - Travaux assainissement 2009	200 000	160 000	40 000
F 110	Projet/0688	ENSUES - Travaux assainissement 2009	25 000	15 000	10 000
F 110	Projet/0691	GEMENOS - Travaux assainissement 2009	80 000	53 000	27 000
F 110	Projet/0693	GIGNAC -Travaux assainissement 2009	145 000	120 000	25 000
F 110	Projet/0695	LA CIOTAT - Travaux assainissement 2009	220 000	178 000	42 000
F 110	Projet/0698	LE ROVE - Travaux assainissement 2009	50 000	35 000	15 000
F 110	Projet/0700	MARIGNANE - Travaux assainissement 2009	300 000	245 000	55 000
F 110	Projet/0705	MARSEILLE - Travaux assainissement 2009	4 000 000	3 642 000	358 000
F 110	Projet/0709	Acquisition de matériel et mobilier 2009-2011 (MPM)	18 000	6 000	12 000
F 110	Projet/0710	Acquisition de matériel roulant 2009-2011 (MPM)	270 000	60 000	210 000
F 110	Projet/0711	Acquisition de matériel informatique 2009-2011 (MPM)	30 000	12 000	18 000
F 110	Projet/0712	locaux DEA 2009/2011 (MPM)	36 000	12 000	24 000
F 110	Projet/0713	Assainissement - travaux urgents et imprévus 2009 - Secteur Est (MPM)	10 000	-	10 000
F 110	Projet/0714	Assainissement - travaux urgents et imprévus 2009 - Secteur Ouest (MPM)	40 000	30 000	10 000
F 110	Projet/0715	Etudes Ingénierie Collecte 2009 (MPM)	50 000	40 000	10 000
F130	Projet/0716	Secteur Centre - travaux sur STEP 2009 (MPM)	1 200 000	1 200 000	-
F130	Projet/0717	Secteur Est - travaux sur STEP 2009 (MPM)	250 000	205 000	45 000
F130	Projet/0718	Secteur Ouest - travaux sur STEP 2009 (MPM)	200 000	175 000	25 000
F130	Projet/0719	Etudes Ingénierie - Epuration 2009 (MPM)	30 000	25 000	5 000
F 110	Projet/0725	PLAN DE CUQUES-Travaux assainissement 2009	130 000	113 000	17 000
F 110	Projet/0727	ROQUEFORT-Travaux assainissement 2009	180 000	154 000	26 000

F 110	Projet/0729	SAUSSET-Travaux assainissement 2009	90 000	70 000	20 000
F 110	Projet/0732	SEPTEMES-Travaux assainissement 2009	10 000	-	10 000
F 110	Projet/0734	SAINT VICTORET-Travaux assainissement 2009	45 000	30 000	15 000

Article 2 :

Les crédits de paiements nécessaires relatifs à ces opérations seront inscrits au budget 2009 et suivants
– Natures : 2031 et 2315.

Article 3

Monsieur le Président ou son représentant est habilité à solliciter des aides financières auprès de l'Etat, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, du Département des Bouches-du-Rhône, de l'Agence de l'Eau et de tout autre organisme, et à signer tous documents y afférents.

Au cas où les aides précitées ne seraient pas accordées ou seraient moins élevées que prévu, le complément de financement serait assuré par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué à l'Eau, à l'Assainissement
et au Traitement des Déchets

Antoine ROUZAUD

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Une agglomération éco-responsable

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI